

## BILAN DE L'ASSOCIATION 1966

### Assistance technique Les programmes de formation

L'action entreprise par la C.E.E. depuis 1960 en matière d'aide à la formation des ressortissants des pays d'outre-mer associés a connu au cours de l'année 1966 un double mouvement : d'une part, elle a continué à s'accroître et, d'autre part, elle a commencé à connaître une diversification qui s'est traduite par l'adjonction au programme habituel de bourses, d'un programme de bourses permettant d'acquérir une formation par correspondance et aussi par l'élaboration et la mise en œuvre de programmes spécifiques de formation liés à des investissements industriels ou d'infrastructure.

Dahomey . . . . .	84
Gabon . . . . .	19
Haute-Volta . . . . .	63
Madagascar . . . . .	109
Mali . . . . .	35
Mauritanie . . . . .	33
Niger . . . . .	46
Rwanda . . . . .	76
Sénégal . . . . .	29
Somalie . . . . .	86
Tchad . . . . .	59
Togo . . . . .	79

1.623

#### I. LE PROGRAMME DE BOURSES

Au titre de l'année académique 1965-1966 1.760 bourses ont été attribuées, dont 1.623 à des ressortissants des E.A.M.A. et 137 à des ressortissants des P.T.O.M.A., soit une augmentation globale d'environ 30 % par rapport au nombre de bourses attribuées en 1964-1965. On doit noter, au passage, qu'une part importante de ces bourses (plus de 50 %) était destinée à assurer le renouvellement de bourses attribuées au cours d'années précédentes.

#### P.T.O.M.A. :

Antilles néerlandaises . . . . .	62
Comores . . . . .	5
Côte française des Somalis . . . . .	4
Nouvelle Calédonie . . . . .	15
Polynésie . . . . .	5
Saint-Pierre et Miquelon . . . . .	9
Surinam . . . . .	37

137

#### Origine des boursiers

##### E.A.M.A. :

Burundi . . . . .	104
Cameroun . . . . .	204
Centrafrique . . . . .	45
Congo (Brazza) . . . . .	124
Congo (Kinshasa) . . . . .	317
Côte d'Ivoire . . . . .	111

#### Secteurs de formation

En ce qui concerne les boursiers originaires des E.A.M.A. la répartition entre les grands secteurs de formation est la suivante :

Economie . . . . .	24,8 %
Agriculture . . . . .	22,9 %
Technique . . . . .	41,5 %
Professions féminines . . . . .	10,8 %

Le fait le plus notable est celui de l'accroissement, par rapport à l'année académique précédente, de la proportion des boursiers affectés dans le secteur « Agriculture » (22,9 % contre 16,8 % précédemment). Par contre le secteur « Économie » et le secteur « Technique » diminuent légèrement (1 % chacun), le secteur « Professions féminines » décroît nettement (- 4 %) en raison de la diminution du nombre des candidatures présentées.

Les boursiers originaires des P.T.O.M.A. continuent à rechercher, par priorité, des formations « techniques » (64,2 %), puis « économiques » (21,2 %), « agricoles » (6,6 %). Le secteur « professions féminines » demeure stable (8 %).

### Pays d'affectation

La répartition de l'ensemble des boursiers, provenant aussi bien des E.A.M.A. que des P.T.O.M.A., dans les divers pays d'affectation est indiquée ci-après.

Pays d'affectation		Nombre de boursiers	
Etats membres :	Belgique	319	
	Allemagne	296	
	France	354	
	Italie	236	
	Luxembourg	1	
			1.347
E.A.M.A. :	Cameroun	104	
	Congo (Brazza)	65	
	Congo (Kinshasa)	22	
	Côte d'Ivoire	81	
	Dahomey	11	
	Haute-Volta	43	
	Madagascar	14	
	Mali	8	
	Niger	2	
	Sénégal	11	
		361	361
Pays tiers :	Israël	52	52
Total général . . . . .			1.760

Si l'on compare cette répartition avec celle de l'année précédente, on peut noter un accroissement du nombre des boursiers affectés dans les établissements des E.A.M.A. Cet accroissement est encore plus sensible qu'il n'y paraît dans le tableau ci-dessus, si l'on en retranche les 137 boursiers originaires des P.T.O.M.A. qui sont uniquement affectés dans les Etats membres.

Ainsi, la proportion des boursiers originaires des E.A.M.A. et affectés dans les E.A.M.A. est de 22,2 % contre 17,8 % l'année précédente. Ce progrès, qui corres-

pond aux préoccupations de la Commission de la C.E.E. et des Etats associés, se caractérise non seulement en nombre, mais aussi par le fait que la gamme d'établissements des E.A.M.A. qui accueillent des boursiers de la C.E.E. s'est élargie (en République Démocratique du Congo, au Dahomey et à Madagascar notamment).

## II. LE PROGRAMME DE BOURSES DE FORMATION PAR CORRESPONDANCE

La Commission a pris l'initiative au cours de l'année académique 1965-1966 d'entreprendre, à titre expérimental, un programme de bourses destinées à permettre la formation ou le perfectionnement professionnels par le moyen de cours par correspondance. Cette initiative s'adresse à ceux qui, continuant à exercer une activité dans leur pays d'origine, ne peuvent prétendre obtenir une bourse de formation « à temps complet ».

360 candidatures provenant de 17 Etats et de 2 territoires d'outre-mer ont été soumises à la Commission et 263 bourses ont été attribuées. Par pays d'origine la répartition est la suivante :

Cameroun . . . . .	22
R.C.A. . . . .	53
Congo (Brazzaville) . . . . .	53
Congo (Kinshasa) . . . . .	6
Dahomey . . . . .	6
Haute-Volta . . . . .	12
Madagascar . . . . .	22
Mauritanie . . . . .	8
Niger . . . . .	7
Rwanda . . . . .	65
Tchad . . . . .	30
Nouvelle Calédonie . . . . .	6
Saint-Pierre et Miquelon . . . . .	1
	<hr/> 263

La répartition par discipline de formation est, en pourcentage, la suivante :

Economie : Statistique . . . . .	13 %	) 50 %
Economie et développement . . . . .	13 %	
Coopération . . . . .	7 %	
Secrétariat . . . . .	5 %	
Comptabilité, Commerce, Assurances . . . . .	16 %	
Techniques industrielles . . . . .	10 %	
Prépa. examens services sociaux . . . . .	2,5 %	
Droit des affaires et droit administratif . . . . .	8,5 %	
Divers . . . . .	1 %	

Les boursiers ont été affectés dans un nombre limité d'établissements d'enseignement par correspondance. Cinq de ces établissements sont situés dans les Etats membres, les quatre autres dans les E.A.M.A.

# EURATOM

## et les Etats Africains et Malgaches Associés

Il arrive bien souvent, au cours de colloques, que des participants s'inquiètent de savoir si les autres institutions européennes, et notamment la Communauté Européenne de l'Énergie Atomique (EURATOM), entretiennent avec les Etats Africains et Malgaches Associés (E.A.M.A.) des relations du même genre que celles définies dans la Convention de Yaoundé, conclue entre la Communauté Economique Européenne et les E.A.M.A.

Aussi a-t-il paru intéressant à la rédaction du « Courrier de l'Association » de consacrer une étude à ce sujet extrêmement important. Car l'utilisation de l'énergie nucléaire dans les pays en voie de développement, privés pour la plupart de source d'énergie de transformation, permettrait certainement de résoudre un grand nombre des problèmes qui se posent à eux pour leur « décollage » industriel.

### HISTORIQUE

Pour la première fois l'idée de procéder à l'étude des possibilités d'application de la technique nucléaire pour les E.A.M.A. a été lancée par le Comité scientifique de l'O.A.M.C.E. lors d'une réunion tenue à Paris en décembre 1963.

L'année suivante, le 10 décembre 1964, la Conférence parlementaire de l'Association exprimait le désir que « la C.E.E.A. (EURATOM) s'engage dans l'étude des possibilités d'application, dans les Etats Associés, de la science nucléaire dans la perspective de la production d'énergie, de la recherche biologique et dans la prospection ».

Cependant l'EURATOM avait, entre-temps, chargé M. Savary, ancien Secrétaire d'Etat au Ministère français des Affaires étrangères, ancien Gouverneur de St-Pierre et Miquelon, d'examiner dans quels secteurs l'énergie nucléaire pouvait apporter des solutions plus économiques que les techniques traditionnelles ou résoudre des problèmes qui n'avaient pas encore pu l'être par le recours à ces techniques.

Un premier avant-rapport de M. Savary fut présenté à la connaissance de la Commission paritaire C.E.E.-E.A.M.A. à l'occasion de sa réunion tenue à Berlin au mois de juillet 1965. Le texte définitif de M. Savary a été adressé à l'EURATOM le 16 septembre 1965 sous le titre « Examen des possibilités économiques liées à l'utilisation de l'énergie nucléaire sous ses diverses formes dans quelques pays d'outre-mer associés à la Communauté Economique Européenne ».

Comme on le voit par ce titre, le travail de M. Savary n'a pas porté sur l'ensemble de tous les pays associés et il est évidemment regrettable que si cette étude a traité à certains pays africains comme la Tunisie elle n'ait pas pu s'étendre au Burundi, au Rwanda, à la Somalie, et surtout au Congo-Kinshasa dont les possibilités dans le domaine de la production et l'utilisation d'énergie auraient pu donner des résultats extrêmement intéressants.

Sur la base de l'étude de M. Savary, quatre projets de recherche ont été entamés qui seront étudiés plus en détail au cours de cette étude.

### ASPECT JURIDIQUE

Certains de nos amis des Etats associés peuvent s'étonner que l'EURATOM n'ait pas conclu, comme la C.E.E., une convention spéciale qui lui aurait permis d'intervenir plus tôt dans le domaine de l'utilisation de l'énergie nucléaire dans les Etats associés. Cela résulte du fondement juridique et du texte du traité instituant la Communauté Européenne de l'énergie Atomique, notamment l'article 101 qui stipule que l'EURATOM peut s'engager par la conclusion d'accord avec les Etats tiers mais qu'il lui est nécessaire d'obtenir préalablement l'approbation du Conseil de Ministres qui statue à la majorité qualifiée.

Cependant les accords ou conventions dont l'exécution n'exige pas une intervention du Conseil et peut être assurée dans les limites du budget intéressé, sont négociés et conclus par la Commission à condition que celle-ci informe le Conseil.

La Commission d'EURATOM, par la voix de M. Margulies, membre de cette Commission, a déclaré le 11 mars 1966 devant le Parlement Européen « qu'il n'était nullement question pour EURATOM d'établir des relations avec des Etats tiers en vue de l'exécution des quatre projets de recherche préconisés par l'étude de M. Savary, mais bien de profiter des possibilités offertes par les dispositions du Traité de la Communauté Economique Européenne et le Fonds Européen de Développement ».

Cette possibilité est donnée par le texte du 2<sup>me</sup> alinéa de l'article 20 du règlement n° 7 déterminant les modalités de fonctionnement du Fonds Européen de Développement qui est ainsi conçu : « peut faire l'objet d'un projet de financement en tout ou en partie des recherches scientifiques ou techniques intéressant les populations des Pays et Territoires ».

Ainsi donc les crédits de financement de ces quatre projets proviendront du Fonds Européen de Développement et seront exécutés selon la procédure habituelle, ce qui signifie que les demandes de financement devront être adressées, comme pour tous les autres projets, par les Gouvernements des Etats associés à la C.E.E.

C'est un exemple remarquable de la collaboration qui existe entre les Commissions d'EURATOM et de la C.E.E. Cette forme de collaboration permettra en outre l'élargissement de la formation du personnel africain dont le concours est indispensable à la mise en œuvre des projets.

Un autre avantage réside dans le fait que le contrôle de l'exécution des différentes étapes du projet sera effectué par la Direction générale du Développement de l'Outre-mer de la Commission de la C.E.E. dont les collaborateurs sont particulièrement qualifiés en raison de leur connaissance de la situation et des possibilités offertes par les différents Etats africains associés.

Suite page 5

## PROFIL

## G. SORGE



Monsieur Gaetano Sorge est né le 8 mars 1921 à Naples. Il est, depuis le mois d'avril 1963, Chef de Division à la Direction du Fonds Européen de Développement de la Direction Générale du Développement de l'Outre-Mer.

En avril 1945, il obtient le diplôme d'ingénieur de l'Ecole Polytechnique de l'Université de Rome.

A partir de ce moment et jusqu'en septembre 1946, il établit des projets et dirige des constructions pour le compte de l'Entreprise Ingg. C. et F. Giovagnoni à Naples. Ensuite il s'installe en Erythrée et y assume la direction d'un certain nombre d'installations de production et de distribution d'énergie électrique. De plus, il exerce une activité professionnelle indépendante en qualité d'ingénieur conseil.

A partir du mois de janvier 1949, il dirige la S.A. Ing. C. LARICE à ASMARA, où il est nommé en janvier 1951, Conseiller Délégué. Il s'occupe de constructions mécaniques et d'installations industrielles.

Le 1er avril 1953, il est nommé Directeur de la Régie des Services de l'eau et de l'électricité à Tanger ; cet organisme est chargé de la production et de la distribution de l'énergie électrique, de l'exhaure et de la distribution d'eau dans la zone internationale de cette ville. Il assume cette fonction jusqu'en août 1959.

En septembre 1959, il rejoint les cadres du Fonds Européen de Développement à la C.E.E. et est nommé Chef de la Division technique le 1er avril 1963.

La Division technique est chargée, en collaboration avec les services économiques et financiers du Fonds Européen de Développement, des tâches d'instruction des problèmes d'investissement (infrastructure, bâtiments, industrie et aménagements agricoles) et, dans la période qui suit la décision de financement, elle contrôle l'exécution des travaux de réalisation des travaux en prenant toutes les mesures nécessaires pour en assurer la bonne exécution.

Suite de la page 2

### III. PROGRAMMES DE FORMATION SPECIFIQUES

Pour la première fois, des programmes ayant pour but la formation de cadres et personnels d'entreprises ou de services publics ont été élaborés et ont fait, au cours de l'année 1966, l'objet de décisions de financement par le F.E.D. Il s'agit de :

Chers Lecteurs,



Nous avons commencé cette nouvelle année par une bonne résolution — parmi tant d'autres ! — qui est celle de faire paraître notre « Courrier » plus régulièrement qu'auparavant.

En effet un certain nombre de lecteurs nous ont fait savoir qu'ils regrettaient l'irrégularité de sa parution; j'en ai du reste parlé dans ma dernière lettre. Nous allons essayer d'y remédier en éditant un numéro tous les trois mois, à savoir, en février, mai, août et novembre, et nous serions curieux de connaître vos réactions.

Il vous intéressera peut-être de savoir que le présent numéro du « Courrier » a été tiré à 4.000 exemplaires alors que pour ceux qui le précédaient ce chiffre était de 3.000. La liste de nos abonnés est passé de 1.300 noms pour les premiers numéros à 2.800 pour le numéro 12. L'excédent est distribué au cours des colloques que nous organisons tout au long de l'année pour des ressortissants des Etats, Pays et Territoires d'outre-mer associés et d'autres pays en voie de développement.

Je vous rappelle que l'abonnement au « Courrier » est gratuit et que tout intéressé peut le recevoir sur simple demande.

Cordialement  
O.I. SOLF

#### Formation liée aux projets :

- Formation de cadres moyens des Travaux Publics en R.C.A. ( $\pm$  40 personnes).
- Formation professionnelle d'ouvriers pour l'usine textile du Tchad (35 personnes).

#### Formation dans l'entreprise :

- Formation du personnel de l'OTRACO ( $\pm$  200 personnes) en République Démocratique du Congo.

Le projet « Formation des cadres moyens des travaux publics en R.C.A. » a été en œuvre à partir de janvier 1967.

Le projet « Formation d'ouvriers de l'usine textile du Tchad » a été mis en œuvre dès la fin du mois de juin 1966, il s'est achevé en décembre 1966.

Le projet « Formation des cadres de l'OTRACO » est au stade de la préparation : recherche et engagement des experts, élaboration des programmes détaillés, en vue de sa mise en œuvre en 1967.



Le programme de stage, organisé par la Commission de la C.E.E. à l'intention de ressortissants des E.A.M.A., prévoit annuellement deux sessions de stage de cinq mois chacune au cours desquelles sont organisés des voyages d'étude et d'information dans les pays membres de la Communauté.

Le groupe participant à la première session 1966-1967 est ici photographié à Berlin devant la porte de Brandebourg lors du voyage effectué en Allemagne au mois de janvier.

Comme de coutume, un fonctionnaire de la Commission, responsable du déroulement du programme de stage, accompagne ce groupe ainsi qu'un représentant du pays d'accueil.

Suite de la page 3

### LES QUATRE PROJETS

Dans son étude, M. Savary n'a traité que l'aspect économique du problème. Il a voulu chercher à déterminer les secteurs dans lesquels les techniques nucléaires pourraient apporter des innovations et des solutions à la fois plus économiques et plus rapides pour le développement des Pays associés. Il s'est limité aux domaines dans lesquels l'utilisation de l'énergie nucléaire avait déjà donné des résultats dans les pays industrialisés et son étude porte principalement sur l'application des techniques nucléaires dans les domaines suivants :

1. production d'électricité
2. production d'eau douce, de chaleur ou de froid industriels, ces productions pouvant être jumelées ou non à la production d'électricité
3. utilisation des radio-isotopes en agriculture et en hydrologie.

Dans le cadre de l'étude sur l'application dans les domaines cités ci-dessus, la Commission de l'EURATOM s'est mise d'accord avec la Commission de la C.E.E. sur les conditions auxquelles devaient répondre les projets envisagés. Ces conditions sont les suivantes :

1. les projets doivent répondre aux besoins vitaux des populations
2. les projets doivent donner à bref délai des résultats tangibles ce qui exclut les recherches dont la durée est imprévisible
3. les Communautés européennes doivent pouvoir compter sur l'appui total du Gouvernement de l'Etat-associé et des autorités locales
4. les projets ne peuvent être acceptés que s'il existe déjà sur place des établissements en permettant l'exécution.

Compte tenu de ces critères, quatre projets ont été retenus et mis à l'étude immédiatement. Ils portent sur l'application de l'énergie nucléaire pour

1. l'accroissement du rendement de la culture du millet
2. la destruction de la mouche tsé-tsé
3. la conservation du poisson par irradiations
4. la conservation de la viande fraîche.

Nous en parlerons dans notre prochain numéro.

Pregliamo i nostri lettori che non sono di espressione francese di scusarci se questo bollettino non viene pubblicato nella loro lingua. Come essi facilmente comprenderanno ci è impossibile, per il momento, di avere più di una edizione di questo modesto bollettino. Tuttavia noi speriamo che gli studi effettuati durante il loro soggiorno in Europa avranno consentito loro di familiarizzarsi con la lingua francese. Beninteso, essi ci potranno scrivere nella lingua europea di loro scelta.

Wir entschuldigen uns bei unseden deutschsprachigen Lesern dafür, dass unser « Kurier » nicht in ihrer Sprache erscheint. Sie werden verstehen, dass dieses bescheidene Bulletin nicht gleich mehrere Ausgaben haben kann. Wir hoffen, dass Sie es trotzdem lesen können. Sie können uns natürlich auf deutsch schreiben.

### NOUVELLE ADRESSE



Veillez noter que l'adresse des services de la Direction Générale du Développement de l'Outre-Mer est maintenant



**170, rue de la Loi - Bruxelles**

**Téléphone : 35.80.40**

## Évolution comparée des échanges de la C.E.E. avec les E.A.M.A. au cours des 9 premiers mois de 1964, 1965 et 1966

TABLEAU COMPARATIF

(valeur : 1.000 \$)

### I. IMPORTATIONS EN PROVENANCE DES E.A.M.A.

	1964	1965	1966	Taux de variation	
				1966 1964	1966 1965
<b>C.E.E.</b>	<b>876.011</b>	<b>861.332</b>	<b>1.016.708</b>	<b>+ 16,0</b>	<b>+ 18,0</b>
France	470.266	415.852	463.335	- 1,5	+ 11,4
<b>U.E.B.L.</b>	<b>173.302</b>	<b>171.327</b>	<b>268.600</b>	<b>+ 55,0</b>	<b>+ 56,8</b>
Pays-Bas	43.231	40.769	42.015	- 2,8	+ 3,0
Allemagne	119.393	118.865	130.946	+ 9,7	+ 10,2
Italie	69.819	114.519	111.812	+ 60,1	- 2,4

### II. EXPORTATIONS A DESTINATION DES E.A.M.A.

	1964	1965	1966	Taux de variation 1966 1964	Taux de variation 1966 1965
<b>C.E.E.</b>	<b>589.999</b>	<b>591.002</b>	<b>619.617</b>	<b>+ 5,0</b>	<b>+ 4,8</b>
France	420.554	404.332	420.840	+ 0,1	+ 4,0
<b>U.E.B.L.</b>	<b>60.861</b>	<b>67.262</b>	<b>71.900</b>	<b>+ 18,1</b>	<b>+ 6,9</b>
Pays-Bas	22.835	24.862	28.255	+ 23,7	+ 13,6
Allemagne	56.207	58.673	58.429	+ 4,0	- 0,4
Italie	29.542	35.873	40.193	+ 36,0	+ 12,0

### III. BALANCE DE LA C.E.E.

1964	286.012	270.330	397.091	+ 38,8	+ 46,9
------	---------	---------	---------	--------	--------

### IV. Trafic total C.E.E./E.A.M.A.

1964	1.466.010	1.452.334	1.636.325	+ 11,6	+ 12,7
------	-----------	-----------	-----------	--------	--------

L'examen du tableau ci-dessus appelle les brèves observations suivantes (les références aux années 1964, 1965, 1966 concernant les trois premiers trimestres de chacune d'elles).

#### I. COMMERCE D'IMPORTATION :

Le fléchissement des importations globales en provenance des E.A.M.A. constaté en 1965 par rapport à 1964 ne s'est pas prolongé en 1966. Au contraire on observe une nette augmentation des importations globales de la C.E.E. en 1966 : les taux d'accroissement des trois premiers trimestres par rapport aux périodes correspondantes de 1964 et 1965 sont respectivement de 16 % et 18 %.

La France accuse une nette reprise en 1966 sans toutefois atteindre le niveau d'importation de 1964. Sa part dans l'ensemble des importations de la C.E.E. en provenance des E.A.M.A., qui était de 54 % en 1964, est de 46 % en 1966.

L'U.E.B.L. enregistre une progression spectaculaire avec un taux d'accroissement de 56,8 % en 1966 par rapport à 1965, période qui avait été très légèrement inférieure à celle de 1964.

Les Pays-Bas ont presque retrouvé en 1966 le niveau atteint en 1964. On note également une légère augmentation des importations 1966 par rapport à celles de 1965 (+ 3 %).

L'Allemagne a progressé d'environ 10 % en 1966 par rapport aux deux années précédentes.

L'Italie qui avait enregistré un accroissement spectaculaire en 1965 n'a pas maintenu ce rythme; ses importations ont légèrement fléchi en 1966.

#### II. COMMERCE D'EXPORTATION :

Au cours des périodes considérées, les exportations globales de la C.E.E. à destination des E.A.M.A. ont peu progressé. On note un léger accroissement de 5 % par an.

Après la baisse de 1965, la France a retrouvé en 1966 le niveau de 1964. U.E.B.L., Pays-Bas, Italie progressent régulièrement respectivement de 18 %, 24 % et 36 % en deux ans, de 1964 à 1966. Le léger progrès de l'Allemagne en 1965 ne semble pas se confirmer en 1966.

#### III. BALANCE DE LA C.E.E. AVEC LES E.A.M.A.

Cette balance est traditionnellement déficitaire; toutefois le déficit s'est sensiblement accru puisqu'il passe de 286 millions UC en 1964 à 397 millions en 1966 (270 en 1965).

#### IV. TRAFIC TOTAL C.E.E. - E.A.M.A.

Les échanges totaux (importations + exportations) entre la C.E.E. et les E.A.M.A. sont en augmentation. On note un accroissement sensible en 1966 par rapport à 1965 (+ 12,7 %) et par rapport à 1964 (+ 5,9 %). Le léger fléchissement constaté en 1965, par rapport à 1964, aura donc été de courte durée. Toutefois, il convient de rappeler que ces données statistiques et ces commentaires concernent seulement les 9 premiers mois de 1966 par rapport aux périodes correspondantes de 1964 et 1965 et que seuls les chiffres complets de l'année 1966 permettront de confirmer, vraisemblablement, cette évolution favorable des échanges C.E.E. - E.A.M.A.

Quant aux causes des changements intervenus, elles pourront être déterminées après analyse de l'évolution comparée des tonnages et des valeurs des principaux produits pour chaque E.A.M.A.

# REPUBLIQUE DU NIGER

## I. DONNEES GENERALES

1. Population : 3.260.000 habitants; densité moyenne: 2,7 h/km<sup>2</sup>.
2. Superficie : 1.188.184 km<sup>2</sup> sans accès maritime.
3. Capitale : Niamey (54.000 hab.); autres centres : Zinder (29.000 hab.), Maradi (21.000 hab.), Tahoua (21.000 hab.).
4. Géographie : large plateau vallonné, d'une altitude moyenne de 200 à 500 m, dominé par quelques massifs montagneux ; climat continental sahélien.

**Amélioration structurelle**  
**Aménagement de la vallée du Niger (Etude)**

## II. DONNEES ECONOMIQUES ET SOCIALES

1. Population : concentration urbaine très faible : 3,8 % de la population totale ; 20 % de nomades.

**Etude technique de l'hôpital de Niamey**  
**Assainissement de Niamey, Maradi et Zinder**

Production agricole : production vivrière : mil (1.012.000 t), sorgho (315.400 t), manioc (149.200 t), riz, niébé, patates, oignons, blé.

**Soutien des prix**  
**Construction de 150 puits**  
**Contrôle des puits**  
**Besoins en eau (Etude)**  
**Deux aménagements hydro-agricoles dans vallée du Niger**  
**Développement de la Coopération (Etudes)**

Production industrielle : arachide (195.000 t en coques), canne à sucre (43.000 t), coton (6.284 t coton graines).

**Valorisation coque d'arachide (Etudes)**

2. Scolarisation : 10,8 %.  
**Ecole d'assistants d'élevage et d'infirmiers vétérinaires à Niamey**  
**Centres d'encadrement agricole**  
**Constructions scolaires**
3. Produit national brut : 63.200 milliards de F. CFA.  
Produit moyen, par an, par habitant : 19.400 F. CFA (soit 79 uc).
4. Production minière : salines (3.000 t en 1962), cassitérites (78 t de concentrés à 70 % d'étain), calcaire (gisement estimé à 10 millions de t).
5. Industrie : limitée à la transformation des produits agricoles et à la production de certains matériaux de construction.  
**Etude ensemble textile**
6. Communications : 17.700 km de routes (dont 170 km bitumées) ; 6.892 véhicules automobiles ; pas de chemin de fer et navigation fluviale insignifiante ; un aéroport de classe internationale à Niamey ; 4 aéroports de classe B et 17 pistes secondaires.  
**Etude route Dosso-Gays**  
**Amélioration des axes routiers Niamey-Zinder et Takiéta-Nigéria**
7. Pêche : 6.300 t par an.
8. Elevage : ressource importante ; en 1964 : 3,9 millions de bovins, 7,5 millions d'ovins et de caprins, 360.000 camélidés, 300.000 ânes, 150.000 chevaux, pour une valeur globale de 45 à 50 milliards de F CFA.

**Campagne conjointe de lutte contre la peste bovine**  
**Points d'eau, parcs et couloirs à vaccination**

(\*) Les mentions en caractères gras indiquent les interventions du F.E.D.

# REPUBLIQUE RWANDAISE

## I. DONNEES GENERALES

1. Population : 3.000.000 habitants ; densité moyenne 117 h/km<sup>2</sup>.
2. Superficie : 26.338 km<sup>2</sup>.
3. Capitale : Kigali.
4. Géographie : hauts-plateaux au relief tourmenté (sommets de 3.000 à 4.507 m) et lacs intérieurs dans les zones basses de l'ouest et de l'est (altitude moyenne 1.600 m) ; le Rwanda est situé au sud de l'Equateur à 2.000 km de l'océan Indien ; climat de type soudanais (deux saisons de pluies alternant avec deux saisons de sécheresse).

**Mise en valeur du Mayaga-Bugesera**  
**Carte pédologique du Mayaga-Bugesera**  
**Etude aménagement Nyawarongo**

## II. DONNEES ECONOMIQUES ET SOCIALES

1. Population : essentiellement agricole ; concentration urbaine quasi nulle.  
Production agricole : production vivrière (2.711 millitons de t en 1962) bananes plantain, patates douces, manioc, sorgho, haricots, maïs.  
Production industrielle (1964) : café (11.000 t), thé (320 t), pyrèthre (402 t), coton (300 t), orge (800 t).

**Etude thé au Rwanda et au Burundi**  
**Introduction thé milieu villageois (Etudes)**  
**Ligne électrique pour projet thé Cyangugu (Etudes)**  
**Création de 500 ha de théiers dans la région de la Mulindi**

2. Scolarisation : 40 %.  
**Ecole technique à Butare (Astrida)**  
**Lycée pour jeunes filles à Kigali (Etudes)**
3. Produit national brut (1959) : 10.960 millions Frs RB ; produit moyen par an par habitant : 2.400 Frs RB ou 48 uc.
4. Production minière : peu importante ; cassitérite (1.900 t en 1964), béryl (286 t), wolfram (154 t), et or fin ; important gisement de prothane, de gaz variés et de sels situé dans les eaux du lac Kivu.  
**Recherches géologiques et minières dans le parc de la Kagera**
5. Industrie : partie négligeable de la vie économique (environ 5 % du produit intérieur brut).  
**Mission création banque développement (Etudes)**
6. Communications : s'effectuent essentiellement par la route (5.000 km de routes), parc automobile : 1973 véhicules en 1963 ; voies ferrées pratiquement inexistantes ; 2 aéroports de classe internationale ; 4 aéroports accessibles aux bimoteurs de tourisme et 4 aéroports agricoles.  
**Etudes routières**  
**Achat matériel routier, étude sur l'« Axe A »**  
**Pont Katumba plus route Dendezi-Cyangugu (Etudes)**

7. Pêche : lac Kivu et lacs intérieurs en 1959 : 2.500 t.
8. Elevage ; en 1964 : 505.000 bovins ; en 1962 : 967.000 caprins, 286.000 ovins et 57.000 porcins.
9. Ressources énergétiques : 4 centrales (21.140 kw) ; le Rwanda dépend totalement de l'extérieur pour ses approvisionnements en charbon et carburants.

## LE COURRIER DES LECTEURS

*Voyage à Bruxelles, inoubliable randonnée  
La ville nous a réservé un excellent accueil  
— Pour le moins qu'on puisse dire —  
Dans une gigantesque symphonie de sons et de couleurs,  
Dans l'incomparable harmonie de ses deux visages  
Ancien et moderne où des palais somptueux  
D'un grand siècle artistique, se coudoient  
avec le labyrinthe des souterrains, des boulevards  
suspendus  
où le fil d'ariane est devenu l'inextricable nœud  
gordien  
des lignes de Tramway, où jaillissent dans un sursaut  
des buildings audacieux  
Un soleil royal en permanence nous a comblés  
Tout le long du séjour d'une chaleur équatoriale,  
Tandis que dans son geste auguste, six fois séculaire  
L'immortel Manneken Pis répandait de son jet vigoureux  
Cette verdure masculine, délices de l'ingrate descendance  
d'Eve et de Dalila.  
Mais comment oublier les féeriques réceptions  
Le douillet et chaud intérieur du Cosmopolite Hotel  
Avec ses lits confortables, sa table princière  
Son personnel toujours disponible, avenant ?  
Faut-il évoquer sans émotion ces plantureuses réjouissances  
spirituelles d'un colloque riche d'enseignements,  
Ces discussions cordiales gorgées d'échanges précieux  
Dominées par cette commune soif de rencontre humaine  
Puisque embarqués sur une mer battue par les tempêtes  
Nous devons vaincre dans une commune volonté  
d'effort et de lucidité, ou mourir ensemble...*

Célestin ITOUA.

*Je suis satisfait de recevoir continuellement notre Bulletin de liaison, « Courrier de l'Association » qui m'apprend tant de choses intéressantes sur le plan international et notamment dans le cadre du développement économique auquel tous les Etats nouvellement indépendants attachent beaucoup d'importance pour la prospérité de leurs pays.*

*Ce n'est qu'aujourd'hui que j'ai donc le temps de vous exprimer ma satisfaction à propos de ce Bulletin de nouvelles que je qualifie « d'instructif » car, non seulement il assure le trait d'union sur les relations entre nos anciens camarades de la Coopération, mais également, il éclaire le chemin pour la promotion économique et sociale des pays frères nouvellement érigés en République.*

*En cette raison, je souhaite vivement la continuité de l'envoi de ce Courrier de l'association qui nous servira du document précieux dans l'accomplissement de notre devoir national.*

*Et, pour terminer, je vous présente mes salutations à tous nos Amis.*

*A Morondava (Madagascar) octobre 1966.*

*Vincent Elie JOLR,*

*Assistant d'Elevage à Morondava.*

---

*Je prends un plaisir particulier à vous remercier de la régularité et de l'amabilité avec lesquelles vous me permettez de suivre la vie de la C.E.E.*

*Ancien stagiaire des syndicats suisses, j'ai eu l'avantage de participer à un colloque à la C.E.E. en 1964. Actuellement, je poursuis des études économiques et sociales à Paris mais je suis originaire de Haïti.*

*Encore merci,*

*Jacques Brutus.*

---

### (suite de la page 7)

9. Ressources énergétiques: le bois de chauffage constitue la seule source locale d'énergie; la production électrique dépend entièrement des importations de produits pétroliers.
10. Commerce extérieur (1965):
  - a) valeur (1000 uc): exportations: 25.319; importations: 37.674.
  - b) quantité (1000 t): exportations: 178,3; importations: 97,5.Principales exportations (1965): (1.000 t): animaux vivants 22; arachides 86,4; huile d'arachides 4,8; tourteaux 6,8; cuirs et peaux 0,6.  
Principales importations (1965): Produits alimentaires 14 %; matières premières, demi-produits 4 %; produits industriels 53 %; machines, matériel de transport 22 %; produits énergétiques 7 %.
11. Budget: équilibre au cours de l'année 1963-64 (6.658 millions de F CFA en ressources et 6.235 millions de F CFA en dépenses).
10. Commerce extérieur (1964):
  - a) valeur (1000 uc); exportations: 11.551; importations: 12.008.
  - b) quantité (1.000 t); exportations: 17,5; importations: 35,2.Principales exportations (1964): Café vert: 6.287 t; coton fibre: 80 t; thé: 204 t; orge: 77 t; pyrèthre: 254 t; minerais: 4.249 t.  
Principales importations (1964): Produits alimentaires, demi-produits: 15,4 % matières premières, demi-produits: 11,5 %; produits industriels: 35,4 %; machines, matériel transport: 19,1 %; produits énergétiques: 7,6 %; produits pharmaceutiques: 2,5 %.
11. Budget:  
Equilibre grâce à l'intervention de la Belgique.